CANEVAS DE COMMUNIQUÉ SUR LA PRODUCTION DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE
ÉLECTIONS MUNICIPALES

Élections municipales le 03 novembre 2013

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 04 OCTOBRE POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Notre-Dame-des-Monts, le 20 septembre 2013 — En vue des élections municipales qui se tiendront le 03 novembre prochain, le président d'élection de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, Marcelle Pedneault, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'au 04 octobre pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

Bureau Municipale, 15, rue Principale, Notre-Dame-des-Monts (Québec), G0T 1L0

À noter que les déclarations de candidature sont acceptées à compté du 20 Septembre jusqu'au 04 octobre, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, ainsi que le vendredi de 9h00 à 12h00. Prenez note que vendredi le 04 octobre, le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 de façon continue.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins 5 électeurs de la municipalité pour le poste de maire, et d'au moins 5 électeurs de la municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser au président d'élection. On peut également consulter la section spéciale sur les élections municipales du site Web du Directeur général des élections, à l'adresse www.electionsquebec.qc.ca ou communiquer avec son Centre de renseignements :

Par téléphone : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)
Par courriel : dgeq@dgeq.qc.ca

Source : Marcelle Pedneault
418-439-3452
municipalitenddm@coopnddm.com